RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 9C3D39C5-EFAE-811F-815C-50EFD5313759

PICOT
Société par actions simplifiée au capital de 22 710 000 euros
Siège social : Le Bas Rocher 53800 CONGRIER
830 922 688 RCS LAVAL
(Ci-après la « **Société** »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 8 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 octobre, au siège social.

LES SOUSSIGNES :

- La société **« STACHEL NV »**, société anonyme de droit belge, au capital de 84.440.711,76 Euros, dont le siège est à B-8880 LEDEGEM – Groenedreef 1 Boîte 1, immatriculée au Registre des Personnes Morales de GENT sous le numéro d'entreprise 0677.778.689, représentée par son administrateur, Monsieur Wim DEBLAUWE,

- La société **« PICOTEAM »**, société par actions simplifiée au capital de 9 208 000 Euros dont le siège est à CONGRIER (53800) – Le Bas Rocher, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro 951.502.632, représentée par son Directeur Général, Monsieur François HARDY,

Agissant en qualité de seuls associés (les « Associés ») de la Société.

Ont été convoqués par le Président de la Société en vue d'adopter les décisions décrites ci-après.

Le Président rappelle que les Associés sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission d'un membre du Conseil d'Administration,
- Nomination d'un membre du Conseil d'Administration,
- Modification de l'article 37 des statuts,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Puis les décisions suivantes sont adoptées par les Associés.

*
***

PREMIERE DECISION

Les Associés, après avoir pris connaissance de la lettre par laquelle Monsieur Tom VAN DE VOORDE a présenté sa démission de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société, prennent acte de celle-ci. En conséquence, Monsieur Tom VAN DE VOORDE, demeurant

Docusign Envelope ID: 9C3D39C5-EFAE-811F-815C-50EFD5313759

Richard Braibantsraat 32, B-1083 Bruxelles (Belgique), cesse d'exercer son mandat d'administrateur à compter du 3 septembre 2026.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, les Associés décident de nommer, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de membre du Conseil d'Administration :

- la société 1931, société de droit [redacted] constituée sous la forme de « Limited partnership », immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 1021.654.676, dont le siège social est situé Moorselstraat 142, 3080 Tervuren (Belgique), représentée par son gérant M. Nick MEDAER né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à [redacted]

La société 1931 représentée par Monsieur Nick MEDAER déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour son exercice.

Elle exercera ses fonctions avec les attributions et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

En application de l'article 19 des statuts, les Associés décident que la fonction d'administrateur de la société 1931 n'est pas rémunérée.

TROISIEME DECISION

Les Associés décident de modifier l'article 37 des statuts de la Société dont la rédaction est désormais la suivante :

« ***ARTICLE 37 – NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***

Sont désignés en qualité de membres du Conseil d'Administration, dans les conditions définies par les Associés,

- La société à responsabilité limitée WIM DEBLAUWE SARL, au capital de 10.000 EUR immatriculée au R.C.S de DUNKERQUE sous le n°830 684 627, ayant son siège social à F-59299 BOESCHEPE, 3087 Rue de la Gare, représentée par son gérant, M. Wim DEBLAUWE né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à 8-8870 IZEGEM, [redacted]

- La société STELVANK SPRL, société privée à responsabilité limitée de droit [redacted] au capital de 1.716,22 euros, immatriculée au Registre des Personnes Morales de GENT division KORTRIJK sous le numéro 0508.720.557, ayant son siège social à [redacted] représentée par son gérant M. Peter CASET né le [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à B-8880 LEDEGEM, Kuipebosstraat 11

- M. Stefaan TALPE, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à B-8610 KORTEMARK, [redacted]

- M. Stefan Julien TALPE, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à 8.8300 KNOKKE-HEIST, [redacted]

Docusign Envelope ID: 9C3D39C5-EFAE-811F-815C-50EFD5313759

- M. Sami SCHYVINCK, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à [redacted]

- La société 1931, société de droit [redacted] constituée sous la forme de « Limited partnership », immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 1021.654.676, dont le siège social est situé [redacted] représentée par son gérant M. Nick MEDAER né le [redacted] à [redacted] [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à Moorselstraat 142, 3080 Tervuren, Belgique.

Il est précisé que suivant décisions de l'associé unique en date du 09 novembre 2022, prises en application de l'article 19 des présents statuts, est également nommé membre de droit du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat de Directeur Général :

- Monsieur Grégory LEPAGE, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted]

La rémunération éventuelle des membres du Conseil d'administration sera fixée par décision d'une assemblée générale ordinaire.

Les membres du Conseil d'Administration exerceront leurs fonctions avec les pouvoirs et dans les conditions prévues par les statuts de la Société. »

QUATRIEME DECISION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de droit requises.

***
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les Associés.

La société STACHEL Représentée par M. Wim DEBLAUWE


La société PICOTEAM Représentée par M. François HARDY


La société 1931 Représentée par M. Nick MEDAER
Par sa signature ci-dessous, le soussigné confirme accepter les fonctions objet de la présente nomination, 